

Au cours de l'année passée, le Canada a suivi de près les événements survenus en Arménie soviétique et dans la région de Nagorny Karabakh de l'Azerbaïdjan. Nous avons été profondément troublés par les conséquences dramatiques des tensions qui se manifestent entre populations voisines. Dans ce pays, nous avons la conviction profonde que tous les peuples, quelle que soit leur origine ethnique, doivent être encouragés à rechercher des moyens durables de préserver leur héritage respectif et leur identité culturelle. Il en est ainsi au Canada, où des personnes venant d'horizons les plus divers ont la possibilité de partager une même nationalité sans perdre leur originalité culturelle.

Nous assistons actuellement en Union soviétique à l'amorce encourageante d'une transition vers une société plus libre et plus ouverte où les droits de tous les citoyens sont mieux respectés. Parmi ces droits figurent les possibilités nouvelles offertes aux membres de différents groupes ethniques d'exercer un véritable droit de regard sur leurs propres affaires et de préserver leurs cultures particulières. À cet égard, nous continuerons à faire pression sur l'Union soviétique pour qu'elle respecte ses obligations internationales en permettant à ses diverses nationalités, par des moyens appropriés, d'exprimer leurs préoccupations essentielles et de protéger leurs traditions - ce qui concerne notamment les Arméniens habitant la région de Nagorny Karabakh. Mais l'union soviétique a pris ouvertement l'engagement d'intensifier le développement économique et culturel de cette région, et de favoriser des liens plus étroits entre le peuple arménien qui l'habite et la République d'Arménie proprement dite. Il s'agit d'un geste encourageant qui, nous en sommes persuadés, conduira à une amélioration de la situation.

Le respect des minorités ethniques et autres est fondamental pour parvenir à la paix et à la stabilité dans le monde où nous vivons. Il se fonde sur l'acceptation réaliste du fait que le changement ne peut s'opérer par la force. Il faut plutôt créer les conditions propices à un changement pacifique. Ce n'est qu'en permettant aux minorités de cultiver et de promouvoir leur caractère distinctif que les nations peuvent espérer réduire les tensions à l'intérieur comme à l'extérieur de leurs frontières.

Notre objectif, qui a été énoncé d'une manière extrêmement ferme dans le cadre des propositions présentées à Vienne lors de la troisième réunion de suivi de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, est de faire en sorte que les citoyens membres de minorités